

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE GRENADE-SUR-GARONNE
Séance du 05 Décembre 2023**

Le mardi 05.12.2023, à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Grenade, régulièrement convoqués, se sont réunis sous la présidence de M. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade.

Etaient présents :

M. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade.

Mme MOREL CAYE Françoise, M. NAPOLI François, Mme BOULAY Dominique Mme TAURINES Anna, Maires Adjointes.

Les conseillers municipaux :

Mme AUREL Josie, M. LOQUET Pierre, M. CAUBET Christian, Mme D'ANNUNZIO Monique, M. MONBRUN René, Mme GENDRE Claudie, M. BEN AÏOUN Henri, Mme MERLO SERVENTI Catherine, M. BOURBON Philippe, M. PEEL Laurent, Mme MOREEL Valérie, M. XILLO Michel, Mme IBRES Laetitia.

Représentés : M. VIDONI-PERIN Thierry (par Mme D'ANNUNZIO), Mme BRIEZ Dominique (par Mme MOREEL), Mme MANZON Sabine (par Mme AUREL), M. MARTINET Florent (par M. MONBRUN), Mme GARCIA Hélène (par Mme IBRES), Mme VIDAL Aurélie (par Mme TAURINES), Mme LOUGE Monique (par M. DELMAS).

Absents : M. MILLO-CHLUSKI Romain, M. POCHON Pascal.

Secrétaire : Mme GENDRE Claudie.

Délibération n° 98-2023.

Décision Modificative n° 05-2023.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et l'instruction budgétaire et comptable M57,

Considérant qu'il y a nécessité d'ajuster les crédits ouverts au budget 2023 en fonctionnement et en investissement,

Sur proposition de Mme MOREL CAYE, Adjointe au Maire, déléguée aux finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 21 voix pour, 1 contre (P. Loquet), 3 abstentions (P. Bourbon, L. Peel et F. Martinet),

- autorise l'ajustement des crédits en dépenses et en recettes ouverts au budget 2023,

- adopte la décision modificative n° 05/2023 dont le détail figure en annexe.

Le Secrétaire,
Claudie GENDRE



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jean-Paul DELMAS,



